

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3863 - MERCREDI 4 NOVEMBRE 2020



Le président de l'Acaj, Georges Kapiamba

CONSULTATIONS DES FORCES POLITIQUES ET SOCIALES

L'Acaj pour la requalification de l'actuelle majorité

Pour la deuxième journée des consultations, ce sont les organisations de défense des droits de l'homme qui ont ouvert le bal avec notamment l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) dont les responsables ont été reçus en premier par le chef de l'Etat.

L'Acaj a proposé au chef de l'Etat de poursuivre ces consultations en vue, a indiqué son président

Georges Kapiamba, de déboucher sur la requalification de l'actuelle majorité. La nouvelle action gouvernementale qui résultera des dites concertations devra, de son point de vue, « porter le vrai projet de société tel que repris dans la Constitution de la RDC, à savoir construire au cœur de l'Afrique un Etat de droit démocratique ».

Page 2

LINAFOOT/LIGUE 1

V.Club marche sur L'Shi Sport, Maniema Union bat Simba



Une rencontre entre V.Club et Lubumbashi Sport

La lutte pour le leadership du championnat est enclenchée entre V.Club, Maniema Union et Renaissance du Congo qui s'invite dans le peloton de tête alors que DCMP semble broyer du noir, accroché par Blessing.

DCMP est le quatrième ogre du championnat qui bute sur ce club nouvellement promu dans l'élite du football national, après Mazem-

be, V.Club et Sanga Balende reste invaincu après six sorties. Au classement, Maniema Union est premier avec 15 points en 8 matchs, suivi de V.Club (12 points en 6 matchs), Renaissance du Congo (12 points en 7 matchs), Mazembe (9 points en 5 matchs) et Blessing qui clôturé le top 5 avec 8 points en 6 matchs.

Page 5

Imam Moussa Rachidi : « Félix Tshisekedi doit interroger sa conscience afin de trouver une solution à la crise »

D'après le président de la Commission d'intégrité et de médiation électorale (Cimé), l'Imam Moussa Rachidi qui s'est confié à la presse au sortir de l'audience, ces consultations dont il a salué l'initiative favoriseront, à coup sûr, la fin de la crise actuelle. « La Cimé espère que ces consultations sortiront des résultats susceptibles de sortir notre pays de la zone de turbulence », a-t-il indiqué. Et d'exhorter le chef de l'Etat à interroger sa conscience pour qu'on n'exacerbe pas cette crise. Il a, par ailleurs, indiqué que la Cimé a interpellé le président de la République parce que, a-t-il dit, « c'est lui qui a prêté serment, c'est lui qui doit interroger sa conscience parce que c'est Dieu qui lui a donné cette autorité ».

Page 3



Imam Moussa Rachidi

INSÉCURITÉ À KINSHASA

Un premier groupe d'inciviques mis à la disposition du service national



Une bande des kulunas présentée au public

Depuis quelque temps, l'autorité urbaine de la ville-province de Kinshasa s'est engagée dans la traque des jeunes délinquants inciviques communément appelés « Kulunas ». Le 2 novembre, dans la commune de la Gombe, trois cents jeunes délinquants sur les neuf cent vingt-neuf présents ont été présentés au public et mis à la disposition du général Jean-Pierre Kasongo, commandant du service national. Parmi ces « Kulunas » arrêtés dans le cadre de l'opération « Kifa Kiyo » avec cent quatre machettes et autres armes blanches figurent des récidivistes et des condamnés à des travaux forcés dans les récentes audiences foraines.

Page 3

ÉDITORIAL

Et maintenant ?

Le numéro des Dépêches de Brazzaville et du Courrier de Kinshasa que vous tenez entre vos mains ayant été bouclé, puis imprimé hier soir, nous ne sommes pas en mesure de commenter ici même, aujourd'hui, le résultat de l'élection présidentielle qui s'est achevée en fin de journée aux Etats-Unis et dont les résultats ont très probablement été rendus publics dans la nuit. En est responsable, si l'on peut dire, le décalage des fuseaux horaires entre Washington, Brazzaville et Kinshasa qui, comme chacun le sait, est de six heures.

Nous commenterons, bien évidemment, le résultat de cet important scrutin dans nos éditions de demain et des jours qui suivront, mais cela ne nous empêche nullement de rappeler dès à présent et une fois encore l'importance de l'enjeu que constitue pour la communauté internationale toute entière la réélection du Républicain Donald Trump ou l'élection de son adversaire le Démocrate Joe Biden.

Première puissance mondiale jusqu'à présent, les Américains ont en effet, tout au long du dernier siècle, dominé la scène internationale et contribué fortement à l'accélération de la croissance économique et financière ayant marqué la deuxième partie de ce même siècle. Ayant joué un rôle majeur dans la mise en œuvre à l'échelle mondiale du système libéral, concurrentiel, capitaliste qui avait permis aux Etats-Unis de s'imposer comme la nation la plus riche du globe, ils en ont tiré de grands, très grands bénéfices. Et même si certains de leurs dirigeants ont commis des erreurs graves, parmi lesquelles figurent en bonne place la guerre du Vietnam et la guerre d'Irak, leur influence n'a pas cessé de croître.

Or voici que les cartes se redistribuent sur la table du jeu mondial avec, d'une part, la percée de la Chine qui s'imposera à brève échéance comme la première puissance mondiale en raison notamment de son poids démographique, d'autre part la relève de la Russie qui s'est débarrassée du carcan marxiste qui l'étouffait et enfin la montée en puissance de ce que l'on appelait autrefois le Tiers-Monde au sein duquel l'Afrique prendra une place essentielle dans les prochaines décennies. Dans un pareil contexte, il est évident que le choix des électrices et des électeurs américains est décisif à tous égards. Nous en dirons donc, ou plutôt en écrirons donc plus demain au vu des résultats annoncés cette nuit.

Le courrier de Kinshasa

CONSULTATIONS DES FORCES POLITIQUES ET SOCIALES

L'Acaj pour la requalification de l'actuelle majorité

Les consultations des forces politiques et sociales initiées par le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, se sont poursuivies le 3 novembre au Palais de la nation.



Le président de l'Acaj, Georges Kapiamba

Pour cette deuxième journée, ce sont les organisations de défense des droits de l'homme qui ont ouvert le bal avec notamment l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) dont les responsables ont été reçus en premier par le chef de l'Etat. S'exprimant à la presse à l'issue de cette audience, le président de l'Acaj, Georges Kapiamba, a indiqué que

son association a déposé un cahier des charges en huit points reprenant l'essentiel de ses recommandations. Parlant de la coalition au pouvoir, FCC-Cach, qui traverse une mauvaise passe ces derniers temps, Georges Kapiamba a indiqué que ce partenariat politique « n'a pas œuvré dans le sens de porter la promotion et la protection des droits et li-

bertés fondamentaux des citoyens tel qu'attendu par nous tous ». L'Acaj a proposé au chef de l'Etat de poursuivre ces consultations en vue, a-t-il dit, de déboucher sur la requalification de l'actuelle majorité. La nouvelle action gouvernementale qui résultera de ces concertations devra, de son point de vue, « porter le vrai projet de société tel que repris dans la Constitution de la RDC, à savoir construire au cœur de l'Afrique un Etat de droit démocratique ».

Pour lui, la coalition FCC-Cach n'a pas été en mesure, en deux années d'exercice, d'amener la RDC vers la matérialisation de ce projet de société. « Nous avons proposé au chef de l'Etat de contacter toutes les forces politiques et sociales, y compris celles du FCC ainsi que celles qui ne font pas partie de la coalition en vue d'écouter les uns et les autres dans l'objectif de déboucher sur la requalification de la majorité », a martelé Georges Kapiamba, convaincu de la justesse de ses propositions.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dury Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CONSULTATIONS NATIONALES

Imam Moussa Rachidi : « Félix Tshisekedi doit interroger sa conscience afin de trouver une solution à la crise »

Débutées le 2 novembre au Palais de la nation, les consultations initiées par le chef de l'Etat, Félix -Antoine Tshisekedi Tshilombo, poursuivent leur bonhomme de chemin. Ce sont les représentants des confessions religieuses, des acteurs de la société civile et des institutions d'appui à la démocratie qui ont ouvert le bal. Composante non moins importante à avoir été reçue par le chef de l'Etat, la délégation de la Commission d'intégrité et de médiation électorale (Cimé) en a profité pour lui prodiguer quelques conseils en rapport avec la marche du pays.

D'après le président de cette structure, l'Imam Moussa Rachidi, qui s'est confié à la presse au sortir de l'audience, ces consultations dont il a salué l'initiative favoriseront à coup sûr la fin de la crise actuelle. « La Cimé est consciente des

difficultés que connaît le pays. Elle espère que ces consultations sortiront des résultats susceptibles de sortir notre pays de la zone de turbulence ... C'est notre pays, nous devons insister pour qu'il y ait l'unité et la stabilité. Il y a plusieurs solutions pour sortir de cette crise. Et c'est ce que nous avons mentionné dans notre cahier des charges », a-t-il indiqué. Et l'imam Moussa Rachidi d'ajouter que le chef de l'Etat devra interroger sa conscience pour qu'on n'exacerbe pas cette crise. Il a, par



l'Imam Moussa Rachidi

« La Cimé est consciente des difficultés que connaît le pays. Elle espère que ces consultations sortiront des résultats susceptibles de sortir notre pays de la zone de turbulence ... C'est notre pays, nous devons insister pour qu'il y ait l'unité et la stabilité. Il y a plusieurs solutions pour sortir de cette crise. Et c'est ce que nous avons mentionné dans notre cahier des charges »

ailleurs, indiqué que la Cimé a interpellé le président de la République parce que, a-t-il dit, « c'est lui qui a prêté serment, c'est lui qui doit interroger sa conscience parce que c'est Dieu qui lui a donné cette autorité ».

Alain Diasso

INSÉCURITÉ À KINSHASA

Un premier groupe d'inciviques mis à la disposition du service national

Depuis quelque temps, l'autorité urbaine de la ville-province de Kinshasa s'est engagée dans la traque des jeunes délinquants inciviques communément appelés « Kulunas ».

L'objectif visé par cette action est de débarrasser la capitale de cette peste qui insécurise au quotidien la population kinoise. Les jeunes délinquants qui tomberont entre les mailles des filets de la police seront, pour les uns, orientés vers la prison pour ceux qui ont commis de crimes et, pour les autres, déversés à Kaniama Kasese dans le Haut-Lomami pour cultiver les champs. C'est, en tout cas, ce qu'avait promis le gouverneur de la ville de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka, qui, dans ce contexte, agit sur la base d'une instruction du chef de l'Etat.

Le 2 novembre, dans la commune de la Gombe, trois cents jeunes délin-

quants sur les neuf cent vingt-neuf présents ont été présentés au public et mis officiellement à la disposition du général Jean-

Pierre Kasongo, commandant du service national. Ces jeunes inciviques qui sèment la terreur et la désolation au sein de la po-

pulation kinoise ont été arrêtés, pour la plupart, dans des circonstances particulières, pris en flagrant délit de vol après

dénonciation. Saisissant l'opportunité de cette cérémonie, le gouverneur Gentiny Ngobila en a profité pour réitérer son appel à la dénonciation, partout où ils se trouvent, de ces jeunes délinquants pour une ville de « Kinshasa sans Kulunas ». Il est à noter que parmi ces « Kulunas » arrêtés dans le cadre de l'opération « Kifa Kiyo » avec cent quatre machettes et autres armes blanches, figurent des récidivistes et des condamnés à des travaux forcés dans les récentes audiences foraines. De son côté, le général Jean-Pierre Kasongo du service national a exprimé sa volonté d'aider la ville et la police à encadrer ces jeunes pour la plupart désœuvrés.



Présentation publique des Kulunas

ENVOIS DE FONDS DES MIGRANTS

Une baisse de quatorze pour cent d'ici à 2021

Les travailleurs migrants enverront moins d'argent vers leurs pays d'origine par rapport aux niveaux d'avant la crise sanitaire en 2019. Cette tendance baissière devrait se poursuivre avec la deuxième vague de la pandémie et la crise économique, indique la Banque mondiale (BM) dans sa note d'information sur les migrations et le développement.

Pour la première fois depuis des décennies, les migrations internationales vont enregistrer un ralentissement en 2020, signale la BM. La hausse du chômage parmi les migrants et les réfugiés, provoquée par les restrictions plus strictes en matière de visas, va accentuer le phénomène, affirme la BM. Si les perspectives restent incertaines tant au niveau de l'évolution de la pandémie de covid-19 et la crise économique, il faut craindre aussi un recul des envois de fonds des travailleurs migrants vers leurs pays d'origine. Ils devraient reculer de 14 % d'ici à 2021. Selon les chiffres de la BM, les transferts vers les pays à revenu faible et intermédiaire se situeraient à 508 milliards de dollars américains en 2020, soit un recul de 7 %. En 2021, il y aura un nouvel effondrement qui ferait passer le niveau à 470 milliards, soit un nouveau recul de 7,5 %. Pour justifier les dernières estimations, la BM épingle des problèmes de plusieurs ordres, notamment l'atonie

de la croissance économique, l'insuffisance des niveaux d'emploi dans les pays d'accueil des migrants, la faiblesse des cours du pétrole et la dépréciation des monnaies des pays d'origine des transferts d'argent par rapport au dollar. Pour les experts de la BM, la pandémie de covid-19 aura bien des effets généralisés, touchant à la fois les migrants et les familles dépendantes. « La Banque mondiale poursuivra sa collaboration

avec ses partenaires et les États afin de préserver cette véritable planche de salut et de contribuer au développement du capital humain », renchérit la Vice-présidente de la BM pour le développement humain et présidente du comité directeur sur les migrations, Mamta Murthi. Il serait ainsi crucial d'accompagner les migrants dans les pays d'accueil au cours de cette période. « Les mesures de soutien décidées

dans ces pays doivent intégrer les migrants. De leur côté, les pays d'origine ou de transit doivent mettre en place des dispositifs de soutien au retour », ajoute le directeur mondial du pôle Protection sociale et emploi de la BM, Michal Rutkowski. Il faut aussi des solutions à la réinstallation des migrants de retour dans les pays d'origine. Une analyse plus approfondie de la note de la BM apporte d'autres révélations. Si

la baisse des envois de fonds ne fait plus l'ombre d'aucun doute, les régions les plus touchées seront l'Europe et l'Asie centrale (16 et 8 %), l'Asie de l'Est et le Pacifique, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. Quant à la partie subsaharienne de l'Afrique, elle vient juste après. Le recul devrait s'étendre globalement dans une fourchette variant entre 9 et 6 % pour s'établir à 44 milliards de dollars. Après l'Afrique subsaharienne, il y a encore d'autres régions affectées: l'Asie du Sud et l'Amérique latine et les Caraïbes. En dépit d'un contexte plus difficile, cet argent de la diaspora va demeurer la principale source de financement extérieur pour les pays à revenu faible et intermédiaire. Pour rappel, les transferts de 2019 estimés à 548 milliards de dollars américains ont dépassé les investissements directs étrangers (534 milliards) et l'aide publique au développement (166 milliards).

Laurent Essolomwa

« *La Banque mondiale poursuivra sa collaboration avec ses partenaires et les États afin de préserver cette véritable planche de salut et de contribuer au développement du capital humain* »



**MEILLEURS
PRODUITS
D'ASSURANCES
AUX MEILLEURS
PRIX**

**SOCIETE YA BISO
MOKO BANA MBOKA**

**SOCIETE YA BISO
MOKO BANA MBOKA**



Assurance automobile



Assurance incendie



Assurance tous risque chantier



Assurance incendie



Assurance tous risque chantier



Assurance voyage

PLUS DE 50 ANS DE METIER,
LEADER DES ASSURANCES

EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE

AFROBASKET 2021

La RDC aux éliminatoires à Kigali contre la Centrafrique, la Tunisie et Madagascar

Les Léopards basket-ball messieurs aborderont les éliminatoires de l'Afrobasket 2021 à partir du 27 novembre et le staff technique a fait appel à vingt-cinq joueurs présélectionnés évoluant pour la majorité à l'étranger.

Les Léopards basket-ball messieurs de la République démocratique du Congo (RDC) prendront part aux éliminatoires de l'Afrobasket 2021. Cette première fenêtre des éliminatoires s'ouvre le 27 novembre à Kigali au Rwanda. En première rencontre, les Léopards s'opposent aux Fauves du Bas-Oubangui de la République Centrafricaine. Et le 28 novembre, la RDC fera face à la Tunisie, avant que les Léopards n'affrontent, le 29 novembre, les Barea de Madagascar.

Et pour ces éliminatoires, le staff technique des Léopards basket a rendu publique une liste des vingt-cinq basketballeurs présélectionnés. Il s'agit de Christian Eyenga (Auxilium Pallacanestro Torino/Italie), Maxi Munanga (AS Salé/Maroc), Panos Mayindombe (Bristol Flyers/Angleterre), Myck Kabongo (Svendborg Rabbits/Canada), Haboubacar Mutombo (Western Carolina/USA), Jo-

nathan Banza (Terreur/RDC), Cédric Bonga (BC Boncourt/Suisse), Malela Mutuale (Orléans/France), Carl Ona Embo (Poitiers Basket 86/France), Ron Mvouika (Bayer Leverkusen/Allemagne), Jordan Sakho (Hereda San Pablo Burgos/Espagne), Mathieu Kamba (Melilla Baloncesto/Espagne), Hervé Kabasele (Oviedo Club Baloncesto/Espagne).

Il y a également sur la liste des convoqués Rolly Fula (GS Pétroliers/Algérie), Omari Gudul (Spójnia Stargard/Pologne), Rodrigue Ebondo (Centro Escolar University/Philippines), Ruphin Kayembe (AS Denain Voltaire/France), Shekinah Munanga (Etoile Angers Basket/France), Freddy Kalama (Terreur/RDC), Pitchou Kambuy Manga (BC Mazembe/RDC), Arsène Mbav (SCTP/RDC), Junior Kasongo (Patriots/Rwanda), Yannick Anzuluni (Rostock Seawolves/Allemagne), Evariste Shonganya (Ubu Tizona Burgos/Es-



Les Léopards basket-ball messieurs de la RDC (image d'archives)

pagne) et Garmine Kande Kieli (Aix Maurienne Savoie Basket/France).

Les Léopards basket-ball messieurs de la RDC, vainqueurs de la première édition de l'AfroCan

en 2019, se doivent de hausser leur niveau de jeu pour se trouver une place dans l'élite du basket-ball continental, au milieu d'autres sélections nationales composées des joueurs

évoluant en NBA et ailleurs dans le monde, et espérer à la fin remporter le trophée majeur africain.

Martin Engimo

LINAFOOT/LIGUE 1

V.Club marche sur L'Shi Sport, Maniema Union bat Simba

La lutte pour le leadership du championnat est enclenchée entre V.Club, Maniema Union et Renaissance du Congo qui s'invite dans le peloton de tête alors que DCMP semble broyer du noir, accroché par Blessing.

L'AS V.Club a pris la deuxième place au classement provisoire de la 26e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot) après sa nette victoire sur Lubumbashi Sport, le 1er novembre, au stade TP Mazembe de Lubumbashi, en match de la 6e journée. Les Dauphins Noirs de la capitale ont dominé les Kamikazes à domicile par trois buts à un, avec les réalisations de Fiston Kalala Mayele (18e minute), Zemanga Soze (53e minute) et Sidi Yacoub (56e minute). Les locaux ont sauvé leur honneur par Ben Muana Luna dans les arrêts de jeu de la partie. C'est juste le troisième match de Lubumbashi Sport depuis le début de la saison et s'opposera au Daring Club Motema Pembe (DCMP) pour sa prochaine rencontre.

Avec ce succès, V.Club, qui jouera contre Jeunesse sportive Groupe Bazano lors de son prochain match, compte douze points, derrière l'AS Maniema Union, vainqueur, le même dimanche au Dominique Diur de Kolwezi, de la formation locale de Simba par deux buts à zéro, grâce à son buteur maison Pepito Bahoso Lofete (44e minute) et son capitaine et leader technique Mercey Ngimbi (73e minute). Malgré sa défaite lors du match précédent face à Mazembe, Maniema Union totalise quinze points en huit sorties, confortant sa place de leader, alors que Simba de Kolwezi n'a qu'un petit point. Don Bosco



Une rencontre entre V.Club et Lubumbashi Sport

est le prochain adversaire de Maniema Union alors que Simba se rendra à Goma dans la province du Nord-Kivu pour affronter Dauphin Noir le 5 novembre. Dauphin Noir a perdu face à la Jeunesse sportive de Kinshasa sur la marque de zéro but à un le dimanche au stade de l'Unité de Goma, une réalisation d'Akram Bongonga à la 41e minute.

Blessing accroché DCMP

Le 31 octobre au stade Dominique Diur de Kolwezi, la surprenante formation locale de Blessing a gardé ses perches inviolées face au DCMP. Zéro but partout a été le score de cette rencontre au cours de laquelle le gardien

de but Arman Latoleya du club de Kolwezi a sorti le grand jeu, stoppant les tentatives de Dark Kabangu et Junior Koné. « L'équipe a bien joué. Malheureusement, on n'a pas été bon dans la finition comme dans beaucoup de choses. Il n'y avait pas de la place pour faire mieux. On n'avait pas de jambes après avoir livré un match de haute intensité face à V.Club après trois jours », a confié l'entraîneur Isaac Ngata du DCMP à la fin de la partie. DCMP est le quatrième ogre du championnat qui bute sur ce club nouvellement promu dans l'élite du football national, après Mazembe (zéro but partout), V.Club (deux buts partout), et Sanga Balende

(zéro but partout) et invaincu après six sorties.

Le samedi 31 octobre au stade des Martyrs à Kinshasa, le Racing Club de Kinshasa (RCK) a signé sa première victoire de la saison en six matchs (quatre défaites, un nul et une victoire), victorieux de la Jeunesse sportive Groupe Bazano de Lubumbashi, par deux buts à un, en match de la 7e journée. Le gardien de but Baggio Siadi Ngusia sur penalty à la 18e minute et l'expérimenté Lino Masombo à la 63e minute ont inscrit les deux buts du RCK, alors que Kasongo Kikas a été le buteur de Bazano à la 81e minute. C'était une défaite de plus pour Bazano, sanctionnée par la

rupture de collaboration entre la direction et l'entraîneur José Munde. Notons que le 29 octobre à Lubumbashi, le FC Renaissance du Congo a tenu en échec le FC Saint-Eloi Lupopo par zéro but partout, et compte douze points, avec un goal-average moins favorable par rapport à V.Club.

Classement

Au classement, Maniema Union est premier avec quinze points en huit matchs, suivi de V.Club (douze points en six matchs), Renaissance du Congo (douze points en sept matchs), Mazembe (neuf points en cinq matchs) et Blessing qui clôture le top 5 avec huit points en six matchs. Le classement se poursuit avec Don Bosco (sept points en trois matchs), DCMP (sept points en six matchs), Lupopo (six points en quatre matchs), et la Jeunesse sportive de Kinshasa (six points en sept matchs). Sanga Balende est 10e au classement avec cinq points en trois matchs. Ensuite, il y a Dauphin Noir (cinq points en cinq matchs), Rangers (quatre points en trois matchs), Racing Club de Kinshasa (quatre points en six matchs), Jeunesse sportive Groupe Bazano (trois points en six matchs), AS Simba (un point en quatre matchs) et Lubumbashi Sport 0 point après deux matchs).

.M.E./

FOOTBALL-TRANSFERTS

Bangala aux FAR, Lema en Irak, Bijimine à Sedan et Manzoki à Vipers SC

Libres, peu utilisés ou à la découverte d'un autre championnat, quelques joueurs congolais viennent de quitter leurs anciens clubs pour de nouveaux challenges.

En dépit de la fin du mercato d'été dernier, clôturé en octobre, on observe encore du mouvement chez certains joueurs congolais. Aussi apprend-on la signature du défenseur et milieu récupérateur central Yannick Bangala Litombo de V.Club à l'AS Forces armées royales (FAR) de Rabat au Maroc. Il s'est engagé pour trois ans. Le montant du transfert, indique foot.cd, est estimé à cent mille euros.

International et présent au dernier stage des Léopards de la RDC au Maroc, Yannick Bangala (26 ans) est vainqueur du Championnat d'Afrique des nations (Chan) 2016 au Rwanda avec les Léopards locaux et finaliste malheureux de la Ligue des champions en 2014 et de la Coupe de la Confédération en 2018 avec l'AS V.Club. Ancien joueur des Stars de Kinshasa et du Daring Club Mpotema Pembe (DCMP) avant d'intégrer V.Club, Bangala va donc découvrir comme bon nombre de ses anciens coéquipiers dans V.Club le championnat marocain.

Un autre ancien de V.Club, c'est Chikito Lema Mabidi qui rejoint Al Quwa Al-Jawiya en Irak. Passé par le CS Sfaxien et Raja de



Yannick Bangala

Casablanca (quatre saisons), Lema a rejoint la formation de Sabail en Azerbaïdjan en février 2020. Mais l'on apprend qu'il n'a disputé que son quatrième match avec ce club le 26 septembre. A la recherche du temps de jeu, le milieu relayeur international congolais de 27 ans s'en va en Irak, dans un club qui occupe actuellement la deuxième place au classement avec 6 points en deux journées, l'ambition c'est de prendre part à la Ligue des champions d'Asie.

Pour sa part, le milieu défensif Jonathan Bijimine (26 ans) est désormais sociétaire de Sedan (L4 France). Arrivé libre d'Alcorcon (D2 Espagne) où il a

fait l'objet des prêts dans en D3 espagnole (UD Sanse et Algeciras), l'ancien joueur de Fastav Zlin (République Tchèque) Sedan où il avait évolué au cours de la saison 2012-2013. Il y était en test pendant un mois, avant de se voir octroyer un contrat dont la durée n'a pas été dévoilée.

Ancien attaquant de V.Club et de Maniema Union, César Manzoki Lobi n'est plus joueur de l'Olympique de Béja où il a signé en septembre dernier. Il vient de contracter un autre bail de deux saisons avec Vipers SC (D1 Ouganda). On ne connaît pas les raisons de son départ du club tunisien, mais il a déclaré à



Chikito Lema Mabidi

son arrivée à Kampala : « Je suis tellement heureux d'être ici. Je vais bien utiliser cette chance. Mon rêve est de devenir un acteur important pour Vipers. J'espère pouvoir devenir utile immédiatement et espérer gagner des trophées avec ma nouvelle équipe. J'espère pouvoir pousser ma carrière plus loin.

Mes objectifs sont aussi simples. Je ne regrette pas ce transfert parce qu'il m'a fallu du temps pour prendre cette décision de venir ici. J'ai choisi le meilleur club parmi les nombreux clubs qui me suivaient et j'en suis fier ».

Martin Engimo

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso



FORÊT

L'exploitation de la réserve de Léfini confiée à la société Forestneutral

Le contrat d'exploitation d'une durée de 60 ans a été signé à Brazzaville, le 3 novembre, entre le gérant de Forestneutral-Congo (FNC), Bernard Cassagne, et la ministre de l'Économie forestière, Rosalie Matondo, en présence de ses collègues des Affaires foncières, Pierre Mabiala, et des Finances et du Budget, Calixte Nganongo.

Le bail emphytéotique liant le gouvernement congolais et la société FNC porte sur une concession de 70 mille hectares située dans les circonscriptions administratives de Mpouya et Ngo, dans les savanes herbeuses, semi-herbeuses et arbustives des Plateaux. Ce nouveau périmètre délimité par la loi a été affecté à la société FNC pour le développement des plantations forestières et agroforestières. À travers le bail emphytéotique, l'entreprise preneuse s'engage à y installer une centrale de cogénération d'une puissance installée de 2,5MW ; une usine de déroulage et d'une usine de sciage du bois issu des plantations, pour alimenter Brazzaville contreplaqués de 32000m³ an-1 et en bois sciés de 40000m³ an-1 ; un périmètre agroforestier à rotation de 9 ans et à forte intensité de main-d'œuvre, avec un rythme d'installation 250 hectares par an et la création d'un puits de carbone négatif en partenariat avec Total Based natuel solutions(TNBS,



une filiale du groupe Total. Son gérant Bernard Cassagne devra en contrepartie payer à l'État congolais un loyer annuel, au titre de redevance d'emphytéotique, de 1000F par hectare apte aux plantations et de 250F par hectare non apte aux plantations. En fonction de la répartition des zones exploitables et non exploitables, le loyer du bail em-

phytéotique est chiffré à 66 millions FCFA/an, en plus de 17,5 millions F/an que la société devra payer pour les 70 mille hectares de la réserve. « FNC a l'ambition de valoriser 50 mille hectares à partir des plantations, dont l'objectif numéro un est la création d'un puits carbone destiné à l'émission de crédit de carbone CO₂. Toutes les zones

Les deux parties présentant les parapheurs DR qui sont à protéger le seront et une autre partie sera préservée. Les programmes de ces plantations seront réalisés sur dix ans. Une grosse partie de puits de carbones naturels vise à terme à alimenter l'industrie locale de plantations », a indiqué le gérant de la société FNC.

Pour la ministre de tutelle, Rosalie Matondo, la mise en

concession de la réserve de Léfini s'inscrit dans le cadre du Programme national d'afforestation et de reboisement (Pronar), lancé 2011, qui concède un million d'hectares de plantations forestières et agroforestières à vocation économique, environnementale et sociale. Ce programme prévoit 200 mille ha des plantations domaniales, 100 mille ha des plantations des particuliers et des communautés villageoises et 700 mille ha des plantations industrielles par les partenaires privés. « La société s'engage à participer aux efforts du gouvernement congolais en matière de gestion durable de ses forêts, de réduction des émissions dues à la déforestation et la dégradation forestière dans le cadre de la Redd+, de la diversification de l'économie nationale et de l'émergence de l'économie verte dans notre pays. De même, elle s'est également engagée aux côtés du gouvernement à lutter contre la pauvreté, le chômage... », a assuré Rosalie Matondo.

Fiacre Kombo

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Les projets prioritaires de coopération Congo-AIEA définis

À l'issue d'une séance de travail virtuelle, le ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, et le directeur de la coopération technique de la division Afrique de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Shaukat Abdulrazak, ont identifié les principaux projets devant être réalisés au Congo.

L'élaboration d'un programme complet de lutte contre le cancer et la médecine nucléaire, la contribution à la surveillance épidémiologique des maladies tropicales négligées, l'établissement des capacités nationales pour surveiller la pollution marine et évaluer les risques connexes sur l'environnement et la société, l'amélioration de la production animale et végétale font partie des projets phares que l'AIEA réalisera au Congo. Il s'agira, par ailleurs, de renforcer les capacités régionales pour l'évaluation des risques marins à l'aide des techniques nucléaires et connexes. Le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou a, en effet, rassuré l'agence sur tous les points énoncés dans l'agenda de coopération entre le Congo et l'AIEA. Une formule adéquate sera trouvée en vue d'assurer la signature du Plan cadre national avant la fin de l'année. Concernant la sûreté radioprotection, le Congo est prêt à ratifier deux conventions internationales de l'AIEA avant d'en totaliser cinq d'ici à la fin de l'année, à en croire le ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique. « La loi nationale sur le plan nucléaire comme la loi sur

l'autorité de réglementation est à ce jour sur la table du conseil de cabinet du gouvernement de la République du Congo », a-t-il indiqué. En vue de renforcer la loi nucléaire, le Congo devrait procéder à l'établissement de l'autorité de réglementation car sans la loi, la structure de réglementation ne pourra pas être mise en place. Le Congo est en phase avec l'AIEA sur le rapatriement de deux sources radioactives de Pointe-Noire et de Brazzaville, il est question de réactualiser le Plan de transport sécurisé élaboré par le ministère de la Défense. Le pays est, par ailleurs, partie prenante de la mission Impact et de l'initiative Zodiac. Ladite mission est coordonnée par l'AIEA et menée conjointement avec l'Organisation mondiale de la santé et le Centre international de recherche sur le cancer. Leur objectif est de fournir aux gouvernements et à leurs partenaires une analyse de la situation de base et



un ensemble de recommandations destinées à les guider dans les activités de planification et d'investissement dans les aspects de la lutte contre la maladie. Par ailleurs, le projet d'action in-

tégrée contre les zoonoses a été lancé en juin 2020, dans le prolongement de l'action menée par l'AIEA face à la covid-19, afin d'aider les pays à prévenir les pandémies de maladies causées par

les bactéries, des parasites, des champignons ou de virus transmissibles de l'animal à l'homme. Le ministre a salué l'AIEA pour l'initiative de cent bourses en faveur des jeunes femmes car elle complète l'initiative congolaise de femme et science pour laquelle le Congo est en intelligence avec l'Unesco. Le ministre a assuré que le Congo va mettre à la disposition de l'Agence sa contribution conséquente en vue de retrouver son droit de vote.

Rominique Makaya

« La loi nationale sur le plan nucléaire comme la loi sur l'autorité de réglementation est à ce jour sur la table du conseil de cabinet du gouvernement de la République du Congo »,

PAIX ET SÉCURITÉ

Denis Sassou N'Guesso appelle les acteurs de la RDC à l'apaisement

Le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, a profité de la visite de son homologue de la RDC, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, à Oyo, dans le département de la Cuvette, les 31 octobre et 1er novembre, pour appeler les acteurs politiques et de la société civile de ce pays frère, à tout mettre en œuvre, en vue de préserver les acquis démocratiques et la cohésion nationale.

Denis Sassou N'Guesso a réaffirmé, au terme de ce cette visite officielle de 48 heures, son soutien « indéfectible » aux efforts du président de la République démocratique du Congo (RDC) en faveur de la paix, de la stabilité et du développement dans son pays et dans la sous-région. « Le chef de l'Etat congolais a saisi l'occasion des consultations politiques nationales engagées par le président Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, le 23 octobre 2020, pour appeler les acteurs politiques et de la société civile de la RDC, de tout mettre en œuvre, en vue de préserver les acquis démocratiques et la cohésion nationale, gages de développement et de stabilité pour pays », un communiqué.

En effet, le président de la RDC a renouvelé à son homologue congolais l'invitation à effectuer une mission officielle à Kinshasa. Denis Sassou N'Guesso a, de son côté, accepté cette invitation dont la date sera fixée de commun accord par voie diplomatique.

Les deux chefs d'Etat se sont

également félicités de l'action que mènent les Forces armées de la RDC avec le concours de la Mission de l'Organisation des Nations unies, en vue du rétablissement progressif de la sécurité sur le territoire. Il s'agit particulièrement dans l'Est du pays. C'est ainsi qu'ils ont condamné, avec la plus « grande fermeté », l'activisme des groupes armés et forces négatives, appelant à une coopération internationale renforcée en vue de leur éradication.

Ils se sont, par ailleurs, félicités du rapprochement opéré entre le Rwanda et le Burundi, et ont exprimé le souhait d'une accentuation de la dynamique engagée pour le plus grand profit des peuples de la région.

Le chef de l'Etat de la RDC a renouvelé ses félicitations à son homologue pour avoir été choisi par ses pairs à la présidence en exercice de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC). Ceci dans le cadre du Traité révisé de cette organisation régionale. Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo a également salué le rôle du pré-

sident Denis Sassou N'Guesso dans le règlement des conflits sur le continent dans le cadre de la Conférence internationale sur la région des grands Lacs (Cirgl) et du Comité de haut niveau de l'Union africaine sur la Libye.

Les deux personnalités se sont aussi réjouis de l'organisation prochaine des sommets des chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de la CEEAC et de la Cirgl. Concernant la Libye, ils ont encouragé la signature le 23 octobre dernier à Genève d'un accord de cessez-le-feu entre les parties libyennes dans le cadre de la commission militaire mixte 5+5.

Face à la recrudescence des cas de contaminations de la pandémie de Covid-19 dans le monde, Denis Sassou N'Guesso et Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo ont exprimé leur préoccupation. C'est ainsi qu'ils ont rappelé la nécessité de renforcer la solidarité au niveau international pour, disent-ils, faire face plus efficacement aux conséquences sanitaires, économiques et sociales dues à la pandémie.

Parfait Wilfried Douniama

CÔTE D'IVOIRE

L'UA, la CEDEAO et la Cen-Sad exhortent l'opposition et tous les acteurs politiques au dialogue

Dans le but d'attirer l'attention de tous les acteurs politiques ivoiriens sur l'importance et la nécessité de préserver la paix dans le pays, la mission d'observation de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO), de l'Union Africaine (UA) et de la Communauté des États sahélo-sahariens (Cen-Sad) ont fait, le 2 novembre, une déclaration conjointe invitant les acteurs politiques et l'opposition au dialogue.

Selon l'avis des deux commissions, l'élection du 31 octobre s'est tenue dans les conditions globalement satisfaisantes. Ceci, malgré le contexte de fortes divergences politiques et des incidents qui ont émaillé le scrutin. C'est pour quoi les acteurs politiques ont intérêt à faire preuve de sagesse à dialoguer, afin de préserver la paix difficilement acquise dans le pays.

« Nous, missions de la CEDEAO, de l'UA et de Cen-Sad exhortons toutes les institutions impliquées dans le processus électoral, à prendre note des défis associés au scrutin et les invitons à prendre des mesures appropriées pour répondre à toutes les préoccupations, en vue d'assurer une continuité de l'Etat dans la sérénité et le dialogue », ont déclaré, les trois commissions, avant d'ajouter que les votes observés se sont déroulés dans une atmosphère calme, sereine dans 98,5% des cas.

Devant les équipes d'observateurs, les chefs de la mission de la CEDEAO, Hadjibou Soumaré, de l'UA, Mohamed Dileita et de la Cen-Sad, Boubèye Maïga ont regretté les incidents qui ont émaillé ce scrutin présidentiel car, ils constituent une entrave aux principes de la démocratie.

Rock Ngassakys



ABONNEZ VOUS
GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ
LE QR CODE

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAC
NEWSLETTER

L'information du congo
et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir
la newsletter et restez informé des
principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

BIENS CULTURELS

Un commerce illicite évalué à 10 milliards de dollars par an

A l'occasion du 50e anniversaire de la Convention visant à interdire et empêcher le trafic des biens culturels, l'Unesco a lancé à Paris une campagne dite « Le vrai prix de l'art ».

L'objectif de la campagne « Le vrai prix de l'art » vise à sensibiliser le grand public amateur d'art aux conséquences désastreuses de ce trafic. L'Unesco rappelle que le commerce illicite de biens culturels représente 10 milliards de dollars par an. « Il est alimenté par le pillage parfois très organisé de zones archéologiques et constitue une source de financement majeure d'organisations criminelles et terroristes. Il dépossède les peuples de leur histoire et de leur identité », a rappelé l'Unesco.

D'après les affirmations de la directrice générale de l'Unesco, Audrey Azoulay, « le trafic illicite constitue un vol caractérisé de la mémoire des peuples. Eveiller les consciences et appeler à la plus extrême vigilance est nécessaire pour lutter contre cette réalité largement sous-estimée ».

En effet, une antiquité en vente peut cacher une sombre vérité. Pour l'Unesco, il est temps d'agir contre le trafic illicite de biens culturels et de révéler le vrai prix de l'art.

« Le vrai prix de l'art » est une campagne qui vise à mieux révéler la vérité sombre cachée derrière certaines œuvres. Chaque visuel présente un objet in situ, intégré à la décoration intérieure d'un acheteur. Cette accroche vient révéler de façon cruelle l'envers du décor : financement du terrorisme, fouilles illégales, vols dans un musée détruit par la guerre, liquidation de la mémoire d'un peuple...

Selon la convention concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriétés illicites des biens culturels, du 14 novembre 1970, un cadre international est offert pour prévenir le vol et le pillage, ainsi que le retour et la restitution des biens culturels volés. Parallèlement à des avancées plus larges dans la lutte contre le trafic illicite.

La campagne est lancée en amont de plusieurs événements, notamment la réunion du Comité de la Convention (27 & 28 octobre), la première journée internationale de lutte contre le trafic illicite de biens culturels (14 novembre), et une conférence internationale à Berlin, en Allemagne (16-18 novembre).

Noël Ndong

FESPACO 2021

L'appel à films lancé jusqu'au 15 décembre

Le Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco) a ouvert officiellement la liste de sélection des films dans le cadre de sa 27^e édition prévue du 27 février au 6 mars 2021 au Burkina Faso.



Initié dans le but de promouvoir et de valoriser le cinéma africain sur le continent, le Fespaco annonce déjà les couleurs de sa 27^e édition. L'appel à films ouvert jusqu'au 15 décembre concerne tant les cinéastes africains basés sur le continent que ceux de la diaspora. Pour le prochain rendez-vous du film africain à Ouagadougou, la sélection comporte deux sections principales. La première, section compétition officielle, est réservée aux films de réalisateurs africains et de la diaspora. Elle comporte plusieurs catégories, entre autres : fiction long métrage et documentaire long métrage, pour une durée minimale de 60 minutes ; fiction court métrage et documentaire court métrage, pour une durée comprise entre 1 minute et 35 minutes ; films de fiction ou docu-

mentaire des écoles africaines de cinéma, pour une durée comprise entre 3 et 15 minutes.

La deuxième catégorie, quant à elle, concerne les séries télévisuelles. A en croire les organisateurs, aucun film et aucune série de plus de deux ans d'âge au 31 décembre 2020 ou présentés lors d'une précédente édition du Fespaco ne seront sélectionnés. Mais la section hors compétition qui est ouverte aux films des cinéastes du monde impliquera à la fois le panorama, le focus, les découvertes et les hommages des œuvres datant de plus de deux ans. Au regard de la pandémie du coronavirus qui sévit dans le monde depuis le début de cette année, les organisateurs rassurent les cinéastes de la tenue de l'événement, qui selon eux, constitue la voix du cinéma africain dans le

monde. « Après avoir célébré ses 50 ans l'an dernier, le Fespaco doit aborder avec sérénité son prochain plan cinquantennal. A l'heure actuelle, nous sommes focalisés sur les défis à relever, afin de déboucher sur les pistes de solution, en dépit de la persistance du contexte sanitaire et sécuritaire inquiétant », ajoutent-ils. Notons que depuis sa création, le Fespaco vise à favoriser la diffusion de toutes les œuvres du cinéma africain et permettre les contacts et les échanges entre professionnels du cinéma et de l'audiovisuel. A travers sa programmation, il souhaite contribuer à l'essor, au développement et à la sauvegarde du cinéma africain, en tant que moyen d'expression, d'éducation et de conscientisation.

Merveille Atipo

FONDATION
GOTÈNECRÉATION DE LA FONDATION
MARCEL GOTÈNE

Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

84, Bd Denis Sassou Nguesso
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

✉ fondationmarcelgotene@gmail.com
www.fondationgotene.com

GESTION DURABLE

Une plateforme d'analyse pour les écosystèmes forestiers

L'Observatoire des forêts d'Afrique centrale (Ofac) a lancé, la semaine dernière, un outil visant à encourager les décideurs et chercheurs dans la prise de décisions informée pour une gestion durable des forêts, la conservation et l'utilisation responsable de la biodiversité d'Afrique centrale.

La nouvelle plateforme d'analyse avec les indicateurs clés des tendances des politiques régionales, nationales et locales et de leurs impacts sur les écosystèmes forestiers est conçue de manière visuellement attrayante et interactive. Elle a pour but de faciliter l'accès aux informations régionales, nationales et locales en la matière.

« La plateforme analytique sera un outil efficace d'appréciation des données et d'aide à la décision technique et politique, pour les décideurs et les chercheurs des forêts d'Afrique centrale que nous invitons vivement, d'ailleurs, à exploiter ces données et outils fiables et de qualité mis à leur disposition. », a déclaré Raymond Ndong Ngoye, secrétaire exécutif de la Commission des forêts d'Afrique centrale (Comifac).

Selon lui, l'initiative est une étape importante vers une plus grande harmonisation des politiques sectorielles entre les États membres de la Comifac et vers une coopération régionale. L'Ofac est une Cellule technique de Comifac et a pour objectif de mettre à disposition des informations sur les forêts d'Afrique centrale et leur environnement de gestion.

En effet, plusieurs données capitales seront compilées dans cette plateforme, notamment les volumes de production, de gestion et de certification ; d'exportation, de transformation et de commercialisation du bois ; les politiques et stratégies de conservation ; la contribution des forêts et de la biodiversité aux économies nationales, ainsi que de très nombreuses images satellites.

D'autres outils figureront également dans ladite plateforme. Il s'agit donc d'un module de recensement et d'analyse des initiatives entreprises dans les secteurs de l'environnement, l'aménagement du territoire et le développement socio-économique contenant à ce jour environ 650 projets pour 80 bailleurs, 324 agences d'exécution et un montant dépassant les 6 milliards d'euros. Aussi, une librairie multimédia avec plus de 1 200 documents scientifiques (plans d'aménagement, documents stratégiques et politiques...)

Rappelons que l'outil a été lancé en marge du Forum mondial sur les paysages (Glf) « One World – One Health », qui s'est tenu en ligne les 28 et 29 octobre 2020, cette initiative vient renforcer le rôle stratégique que joue l'Ofac dans la collecte et la gestion des informations en Afrique centrale.

Gloria Imelda Lossele



SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°011/DURQuaP/2020
REPUBLICQUE DU CONGO
PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION
DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)



EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN CHARGE DE L'ÉVALUATION FINALE DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT URBAIN ET RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRÉCAIRES (DURQUAP).

N° de Prêt : BIRD 8588-CG

N° de référence : CG-DURQuaP-125-SC-CI

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « Evaluation finale du projet de Développement Urbain et Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP) ».

2. Les services de consultant (« Services ») consistent à produire un rapport d'achèvement du projet qui mettra en exergue l'ensemble des réalisations du projet, devra souligner les insuffisances de sa mise en œuvre, tout en présentant une évaluation finale de l'impact du DURQuaP sur les bénéficiaires et l'ensemble des parties prenantes. Le rapport devra également apporter les enseignements tirés de l'expérience du DURQuaP et qui seront nécessaires aux activités de préparation du projet relai (DURQuaP Phase II).

3. La Cellule d'Exécution des Projets

en Partenariat Multilatéral invite les consultants (« Consultants Individuels ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour la sélection sont : (i) avoir un profil d'économiste, d'ingénieur, de socio-économiste ou de toute discipline équivalente (au moins Bac+5); (ii) avoir dix (10) ans d'expérience au moins à l'international en matière de formulation et d'évaluation de programmes et projet de développement et avoir une connaissance des chaînes de valeur et des fonds à coûts partagés ; (iii) avoir déjà élaboré au moins deux (2) rapports d'achèvement de projets ou procéder à la revue qualité des rapports d'achèvement dûment approuvés par les bailleurs de fonds (BAD, Banque mondiale, Union européenne...); (iv) avoir des connaissances en Gestion financière, en

passation des marchés et/ou dans la mise en œuvre des Projets de Développement; (v) avoir une bonne connaissance des outils de la gestion axée sur les résultats relatifs aux projets de développement et enfin (vi) avoir des compétences dans le domaine de gestion et de l'évaluation de projets financés par les institutions internationales.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les Termes de Référence complets, à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes

: du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

6. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 17 novembre 2020 à 10h00 (heures locales) avec mention « Avis de recrutement d'un consultant individuel en charge de l'évaluation finale du projet de Développement Urbain et Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP) »

Secrétariat DURQuaP

A l'attention du Coordonnateur
Cellule d'Exécution des Projets en
Partenariat Multilatéral, 5ème étage
Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté
de l'Hôtel King Maya); Croisement
Route de la Base militaire avec le
Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO
; BP : 14 729 - Brazzaville - République
du Congo.

Tél : 22 613 90 36 / (+ 242) 05 574 10 99 ;
Email : cepdurquapdgg@gmail.com

**Le Coordonnateur,
BATOUNGUIDIO**

VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

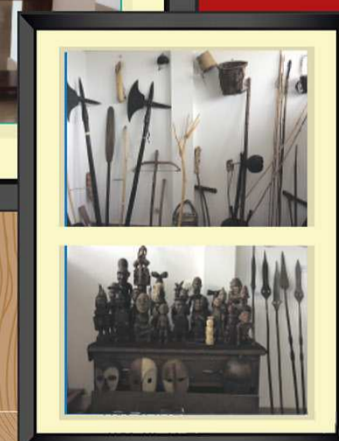
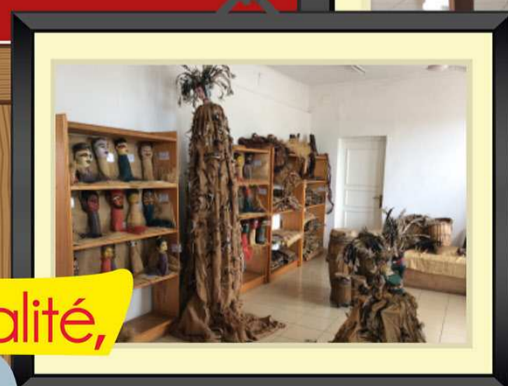
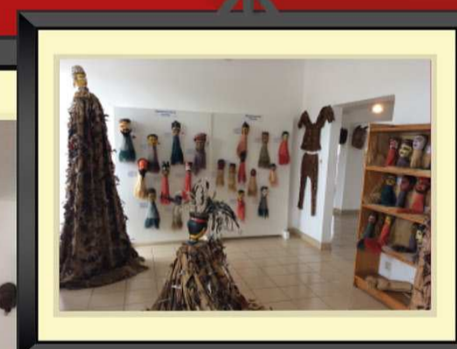
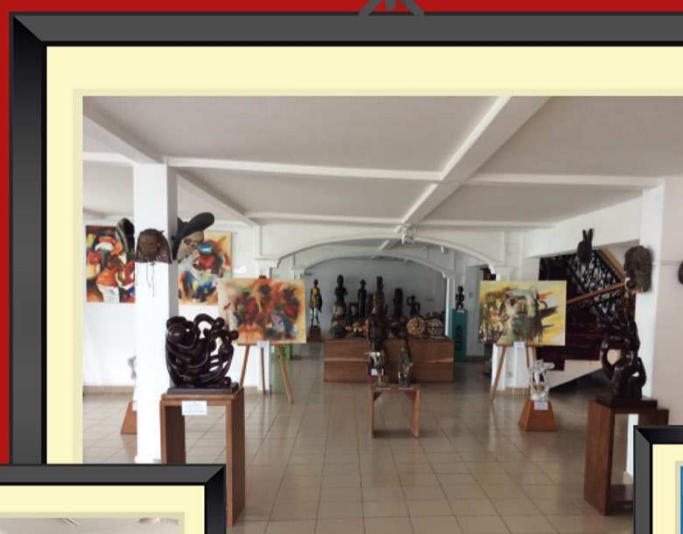
Musée du Bassin du Congo

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

SANTÉ PUBLIQUE

Validation en vue du système national de pharmacovigilance

Le directeur de la pharmacie et du médicament, le docteur Boniface Okouya, a organisé une réunion relative à l'élaboration et la validation du projet d'arrêté portant la mise en place d'un système national de pharmacovigilance en République du Congo.

Les participants à l'atelier ont planché sur l'approbation des fiches de notification des effets indésirables des produits médicaux et sur le draft du guide national de pharmacovigilance qui reste à valider.

En effet, la pharmacovigilance est l'activité consistant à enregistrer et évaluer les effets secondaires, en particulier les effets indésirables, résultant de l'utilisation des médicaments. Par contre, on différencie la pharmacovigilance des médicaments à usage humain de celle des médicaments à usage vétérinaire.

Selon le Dr Boniface Okouya, la rencontre s'inscrit dans le cadre du processus de la réforme pharmaceutique. « Dans le cadre de son rôle régalién de garantir la santé publique en République du Congo, le gouvernement s'est résolument engagé dans le processus de réforme pharmaceutique. La mise en place d'un système national de pharmacovigilance figure parmi les résultats clés attendus de cette réforme », a déclaré le pharmacien, en sa qualité de l'autorité nationale de la réglementation pharmaceutique. Il est nécessaire de disposer d'un



Une vue partielle des participants à l'atelier Adiac

système de pharmacovigilance afin d'assurer la surveillance des médicaments sur un plus grand nombre de patients une fois le médicament commercialisé, a-t-il souligné. Ce système, dont l'évolution est assez récente et qui se poursuit à ce jour, est indispensable pour la sécurité du médicament comme une activité de minimisation des risques.

Le directeur général de la santé, le Pr Henri Germain Monabe-

ka, soumettra le projet d'arrêté portant la mise en place d'un système national de pharmacovigilance à l'examen des pharmaciens et experts en la matière. Le document sera proposé à la signature de la ministre en charge de la Santé avant fin novembre 2020. « Il faut bien relever ce défi dans la mesure où le Congo, dont la première tentative de se doter d'un dispositif de protection des popu-

lations contre les effets indésirables des médicaments et produits de santé remonte à 2011, accuse un retard dans ce domaine », a-t-il indiqué.

Rappelons que les premiers arrêtés relatifs à la mise en place d'un système de pharmacovigilance au Sénégal et au Congo-Kinshasa ont été signés en 1988 et 2009 puis révisés respectivement en 2009 et en 2015. Le Dr Jean Lebvoua, pharmacien respon-

sable de la pharmacie Clème, s'est félicité de l'initiative de la direction générale des soins et services de santé « d'avoir pris le soin de mettre à la disposition de leur profession des outils de travail aussi importants et nécessaires, à l'instar du système national de pharmacovigilance ».

Par ailleurs, le chef de projet à la Fondation congolaise pour la recherche médicale, Jolivet Mayela, estime que la mise en place d'un système national de pharmacovigilance devrait couronner tous les efforts consentis depuis 2011. « En matière de sécurité des médicaments, le ministère en charge de la Santé a l'obligation, à travers la direction de la pharmacie et du médicament, de garantir un usage rationnel des médicaments et produits de santé aux populations. En effet, mal utilisés ou conservés, les médicaments deviennent plutôt un poison », a-t-il déclaré. Il s'est également réjoui du fait que le projet d'arrêté prenne aussi en compte la nécessité de mieux encadrer l'utilisation des produits de santé traditionnels améliorés ou non.

Fortuné Ibara

VIE ASSOCIATIVE

Action Diaspo œuvre pour une politique culturelle ouverte au monde

Basée à Paris (France), l'association Action Diaspo (AD), qui entend promouvoir une culture à l'échelle mondiale, a dévoilé son programme d'activités prévues en été 2021.

Fondée par le Congolais Wesman Bijou Sinald et la Française Akpene Djigbodi Bahun-Wilson, respectivement président de l'association et trésorière, Action Diaspo est une association à but non lucratif régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901.

Avec pour devise Rassembler-collaborer-entreprendre, AD œuvre pour une politique culturelle conquérante attractive ambitieuse et ouverte au monde. « Nous entendons organiser d'ici à l'été prochain dans le 13^e arrondissement parisien un événement qui regroupera les artistes d'origines diverses pour les permettre de se découvrir mutuellement et de favoriser une véritable collaboration culturelle entre artistes. Il n'est pas exclu aussi que dans un proche avenir nous revenons au pays pour entreprendre certaines actions culturelles », a-t-il déclaré, ajoutant qu'il reste très attentif et sensible à tout ce qui se fait dans son pays le Congo, notamment dans le domaine d'action de son association : la culture. « Notre culture



Le président de l'AD Wesman Bijou Sinald/(crédit photo/DR)

est vaste et riche. Etre Congolais, c'est tout une culture », a-t-il poursuivi.

AD a pour objectif de renforcer les liens, la coopération et la collaboration entre les diasporas africaines, créer une dynamique au niveau de la diaspora africaine, venir en aide au membre de la diaspora les plus vulnérables.

Aussi, pour les besoins de ses ac-

tivités, l'AD pourra sur décision de son président, avoir recours à des bénévoles ; embaucher des salariés ou stagiaires, comme prévu dans les textes, a indiqué Wesman Bijou Sinald.

Outre le Congo, l'AD pourra également mener des actions dans d'autres pays de la sous-région Afrique centrale en particulier et toute l'Afrique en général.

Bruno Okokana

LUTTE CONTRE LA DÉLINQUANCE JUVÉNILE

Des élus locaux poursuivent la campagne de sensibilisation

Les conseillers départementaux et municipaux Gilles Latran Ngabangui, Marlin Dominique Okemba et Gerry Mbimba ont échangé, le 31 octobre, avec la population de Ouenzé sur les préoccupations des jeunes.

Lancée le 10 octobre dans le 9^e arrondissement de Brazzaville, Djiri, la campagne de proximité sur la lutte contre la délinquance juvénile, notamment le phénomène «bébés noirs», s'est poursuivie le week-end dernier à Ouenzé.

Au programme de cette rencontre citoyenne, des échanges également autour des difficultés de transport en commun dues au phénomène de demi-terrains, ainsi que d'autres problématiques d'intérêt commun qui minent la jeunesse.

Selon les initiateurs, cette campagne, qui prendra fin le 5 février 2021, est une occasion de rendre compte à leurs mandants des textes adoptés au conseil départemental et municipal. Il s'agit aussi d'expliquer le motif des changements intervenus à la tête de la mairie de Brazzaville. « Ce que nous pouvons faire entant que conseiller, c'est d'écouter la population et transmettre leurs doléances aux autorités compétentes. Ces dernières mettront en œuvre des mécanismes pour pouvoir éradiquer ce fléau qui mine notre pays », a expliqué Gilles Latran Ngabangui, répondant à une question relative au phénomène «bébés noirs», une forme de criminalité en bandes organisées.

Cette rencontre organisée au siège du 5^e arrondissement a été, en effet, un véritable lieu d'échange entre les participants ; une occasion de sensibiliser et conscientiser les jeunes, afin de trouver des approches de solutions audit phénomène.

Interrogé sur le bilan, à mi-parcours, des conseillers à deux ans de la fin de leur mandat, Gilles Latran Ngabangui a indiqué que le travail devrait se poursuivre. « Les conseillers ont eu à conscientiser les jeunes ; nous avons eu à faire des propositions à la mairie concernant les travaux qui s'exécutent actuellement dans la ville. Il s'agit notamment de la pose des pavés dans les rues, le curage des caniveaux ; la réhabilitation des routes... », a poursuivi l'un des conseillers les plus jeunes de l'assemblée locale, précisant que la population pourra les juger à la fin du mandat.

Parfait Wilfried Douniama

UNIVERSITE DENIS SASSOU-N'GUESSO
COMITE DE PILOTAGE
COORDINATION
N°004/CCPUDSN/2020

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

NOTE DE SERVICE

Conformément à la note de service N°003/CCPUDSN/2020, le concours d'admission à l'Institut Supérieur d'Architecture, Urbanisme, Bâtiment et Travaux Publics (ISAUBTP) de l'Université DENIS SASSOU-N'GUESSO aura lieu selon les modalités suivantes :

Date : 21 et 22 novembre 2020

Lieu : Lycée de la Révolution à Ouenzé

Heure : 9 heures

Les candidats sont tenus d'être au centre d'examen une heure avant le début des épreuves.

Calendrier des épreuves

Journée	Matières	Heures	Coefficient
Journée 1	Français	9 h à 12 h	3
Samedi 21 novembre 2020	Culture générale	14 h à 16 h	2
Journée 2	Mathématiques	9 h à 12 h	3
Dimanche 22 novembre 2020	Physique ou dessin (au choix)	14 h à 17 h	5

Français

L'épreuve se déroule sous forme de dissertation. Elle vise à contrôler la maîtrise de la langue française par les candidats. La dissertation comporte deux ou trois parties :

- l'introduction (contexte et problématique) ;
- le développement en deux ou trois points ;
- la conclusion.

Culture générale

L'épreuve porte sur les thèmes de société sous forme de questions. Il ne s'agit pas de répondre par oui ou non, mais de relever les aspects positifs ou critiques de la question, et de faire une synthèse en évoquant la dimension humaine.

Mathématiques

L'épreuve porte sur trois exercices. Le raisonnement du candidat doit être clair et précis.

Physique-Chimie (sous forme de QCM)

II-Evaluation et notation

Le correcteur évalue la maîtrise des connaissances, la clarté et la cohérence du raisonnement, la structure du texte.

Le barème de notation des dissertations se répartie comme suit :

- introduction (3 pts) ;
- corps du sujet (12 pts) ;
- conclusion (3 pts) ;
- présentation de la copie (2 pts).

Les épreuves sont notées de 1 à 20.

Fait à Brazzaville, le 31 octobre 2020



Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassous N'Guesso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

UNIVERSITE DENIS SASSOU-N'GUESSO

COMITE DE PILOTAGE

COORDINATION

N°004/CCPUDSN/2020

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

NOTE DE SERVICE

Conformément à la note de service N°003/CCPUDSN/2020, le concours d'admission à l'Institut Supérieur de Sciences Géographiques, Environnement et Aménagement (ISGEA) de l'Université DENIS SASSOU-N'GUESSO aura lieu selon les modalités suivantes :

Date : 14 et 15 novembre 2020.

Lieu : Lycée de la Révolution à Ouenzé.

Heure : 9 heures.

Les candidats sont tenus d'être au centre d'examen une heure avant le début des épreuves.

Géographie

L'épreuve se déroule sous forme de dissertation. Elle consiste à conduire une réflexion argumentée à partir d'une problématique. La dissertation comporte trois parties :

- l'introduction (contexte et problématique) ;
- le développement en deux ou trois points ;
- la conclusion.

Environnement

L'épreuve porte sur les sujets d'actualité sur l'environnement.

Calendrier des épreuves

Journées	Nature des épreuves	Séries	Matières	Heures	Coefficient
Journée 1	Epreuves générales	Toutes les séries	Français	9 h à 12 h	4
			Culture générale	14 h à 16 h	2
Journée 2	Epreuves de spécialités	C, D et E	Mathématiques	9 h à 12 h	4
			Physique	14 h à 17 h	2
		A et H	Géographie	9 h à 12 h	4
			Education civique	14 h à 16 h	2
		R	Environnement	9 h à 12 h	4
			Développement durable	14 h à 16 h	2

I-Epreuves écrites

Français

L'épreuve se déroule sous forme de dissertation. Elle vise à contrôler la maîtrise de la langue française par les candidats. La dissertation comporte deux trois parties :

- l'introduction (contexte et problématique) ;
- le développement en deux ou trois points ;
- la conclusion.

Culture générale

L'épreuve porte sur les thèmes de société sous forme de questions. Il ne s'agit pas de répondre par oui ou non, mais de relever les aspects positifs ou critiques de la question, et de faire une synthèse en évoquant la dimension humaine.

Education civique et morale

L'épreuve porte sur les sujets politiques qui interpellent la communauté internationale ou concernent la majorité des pays.

Mathématiques

L'épreuve porte sur trois exercices. Le raisonnement du candidat doit être clair et précis.

Physique (niveau terminale)

L'épreuve porte sur les questions réponses (vrai ou faux)

Développement durable

L'épreuve porte sur un sujet de réflexion sur le développement durable.

Le candidat doit être capable de justifier son argumentaire par des exemples concrets issus de ses lectures ou connaissances.

II-Evaluation et notation

Epreuves écrites

Le correcteur évalue la maîtrise des connaissances, la clarté et la cohérence du raisonnement, la structure du texte.

Le barème de notation des dissertations se répartie comme suit :

- introduction (3 pts) ;
- corps du sujet (12 pts) ;
- conclusion (3 pts) ;
- présentation de la copie (2 pts).

Les épreuves écrites sont notées de 1 à 20.

Fait à Brazzaville, le 31 octobre 2020


 Le Coordonnateur
 COMITE DE PILOTAGE
 Théophile OBENGA.-

ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE

850 jeunes qualifiés en technologie de panneaux solaires

Après trois semaines de formation sur l'installation et la maintenance des panneaux solaires photovoltaïque, huit cent cinquante jeunes ponténégrins bénéficiaires du séminaire en énergie solaire organisé par la société Mac Service BDS ont reçu leurs diplômes de fin de formation, le 31 octobre, en présence du préfet du département de Pointe-Noire, Alexandre Honoré Paka.

Les diplômes reçus par les jeunes formés ont été signés par le ministère de l'Enseignement technique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi à travers le partenariat signé entre la direction départementale de la Formation qualifiante et Mac Service que dirige Moïse Devallon N'Dendé. Ce qui permet à ces huit cent cinquante jeunes filles et garçons formés sur mille attendus d'avoir une qualification qui leur permet d'accéder au monde du travail. En vingt et un jours, cette jeunesse s'est rendue utile à l'installation et la maintenance des panneaux solaires grâce à l'initiative de la société Mac Service. « *Ma société vient, à travers la formation de ces jeunes, accompagner l'Etat congolais et le département de Pointe-Noire à lutter efficacement*



Photo de famille des jeunes formés posant avec les autorités/Adiac

contre le déficit en énergie électrique dont souffre énormément nos villages et nos villes à travers l'alternance de la technologie des panneaux solaires », s'est réjoui Moïse Devallon N'Dendé qui entend déployer sou peu, trois cents jeunes formés dans toute la ville pour une campagne de sensibilisation à cette technologie. « *Mac service s'engage d'ores et déjà à mobiliser trois cents*

jeunes qui feront le porte-à-porte dans le cadre d'une campagne de vulgarisation de cette technologie dans la capitale économique de notre pays», a-t-il dit. Clôturent les travaux du séminaire, le préfet de Pointe-Noire, Alexandre Honoré Paka, a salué l'engagement et la détermination des jeunes qui se sont appropriés des techniques en énergie photovoltaïque au cours de cette

formation qui leur donne accès au monde du travail. « *J'avoue que la surprise a été grande pour moi de constater de mes propres yeux l'exploit qui a été réalisé par ces jeunes en quelques jours* », a déclaré le préfet. Il a exprimé sa profonde gratitude au ministre de l'Enseignement technique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, Nicephore Antoine Thomas Saint Eudes, à l'artisan prin-

cipal de ce projet ainsi qu'au directeur de Mac service et les différents acteurs qui ont contribué efficacement dans la réalisation de cette activité. S'adressant aux bénéficiaires de la formation, le préfet leur a exhorté à plus de responsabilité en s'appropriant les acquis de cette formation qu'ils vont mettre au service de la nation. « *Ce beau métier, à mon humble avis, très noble devrait vous garantir l'ouverture de nouveaux horizons et la polyvalence sera pour vous une arme qui permettra l'employabilité assurée* », a-t-il signifié. Notons qu'à l'issue de la formation, ces jeunes ont remercié Mac Service. « *Cette nouvelle technologie va changer la vie de plusieurs ménages* », a assuré un bénéficiaire.

Charlem Léa Itoua

TOUSSAINT

Alexandre Honoré Paka a fleuri la stèle du soldat inconnu

Le préfet de la ville de Pointe-Noire, Alexandre Honoré Paka a déposé, le 1er novembre, une gerbe de fleurs à la stèle du soldat inconnu en hommage à tous les Congolais décédés.

Comme de coutume, le 1er novembre de chaque année, le monde célèbre la fête des morts. A Pointe-Noire, les autorités de la ville ne sont pas restées indifférentes à cette fête car elles ont déposé des gerbes de fleurs dans les différents cimetières de la place. Alexandre Honoré Paka a déposé une gerbe de fleurs sur la stèle du soldat inconnu érigé à quelques encablures du mess mixte de garnison, avant de se recueillir quelques minutes devant ce monument. C'est en présence du député-maire de la ville, Jean François Kando, du général de brigade, commandant de la zone militaire de défense numéro 1, Jean Olessongo Ondaye, et d'autres autorités politico-administratives et militaires que le préfet a accompli ce geste patriotique. Une cérémonie commémorative s'est également déroulée au cimetière de Vindoulou en hommage à toutes les personnes mortes et enterrées dans ce cimetière. Pour ce faire, Zéphirin Nguie, administrateur-maire du quatrième arrondissement, a déposé une gerbe de fleurs sur la stèle dudit cimetière. Un geste du cœur qui a été accompli en présence de ses collabora-



La stèle du soldat inconnu/DR

teurs, des responsables des services déconcentrés et des chefs de quartiers relevant de sa circonscription administrative. Il faut dire qu'en dehors des cérémonies officielles, de nombreuses familles se sont également rendues dans les différents cimetières de la

place pour se recueillir devant les tombes de leurs défunts. Notons que le 1er novembre, jour de la Toussaint, l'Église catholique célèbre la fête de tous les saints. Et le 2 novembre est le jour de prière de tous les défunts.

Hugues Prosper Mabonzo

MUNICIPALITÉ

Démarrage des travaux de construction du marché Tié-Tié Massola

Les travaux de construction du nouveau marché Tié-Tié Massola, situé dans le troisième arrondissement de Pointe-Noire, ont commencé il y a quelques semaines et vont durer quatorze mois.



Le marché Tié-Tié Massola après sa démolition/crédit photo Adiac

Démoli le 28 mai 2015 et délocalisé par la suite, le marché Tié-Tié Massola est parmi les marchés les plus connus de la ville océane. Ce marché doit sa réputation à la vente de fripes, « *Mas-sola* » en langue locale. Malheureusement, celui-ci était réputé pour son insalubrité, la vétusté de ses tables et échoppes et les mauvaises conditions sanitaires. Pendant la période des pluies, le marché Tié-Tié Massola présentait un décor très sombre en matière de propreté. Les aliments étaient vendus à même le sol à côté des poubelles.

C'est dans ce contexte que le gouvernement avait pensé le démolir et construire un nouveau marché digne de ce nom sur le même site, afin de permettre non seulement aux vendeurs d'exercer dans des meilleures conditions mais également à la population de faire ses emplettes dans un environnement sain et irréprochable. Les travaux ont démarré il y a quelques jours et vont durer quatorze semaines. Une bonne nouvelle pour les vendeurs qui ont été délocalisés sur le site situé aux environs de l'école 31 Juillet.

H.P.M.

PCT

Les membres de la fédération du Niari conviés à l'unité

Le membre du bureau politique du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Mabiala, a fait le 31 octobre à Dolisie la restitution des orientations du secrétaire général aux membres de la fédération du Niari.

Le message était destiné aux membres du bureau politique, du comité central du PCT, aux cadres et sympathisants du PCT du Niari. Les participants venus de tous les coins du département ont été édifés sur le mobile de ces orientations. « *Nous devons tout mettre en œuvre pour épargner le parti de toutes les antivaleurs* », a déclaré Pierre Mabiala. Au cours de cette rencontre, les maux qui minent le bon fonctionnement du parti étaient mis à plat. Il s'agit de l'intolérance, la haine, la guerre de positionnement, l'intrigue, la diffamation ; l'appartenance à des tendances organisées ; le non-respect de la consigne de vote édictée par la direction politique nationale ; le non-respect de la hiérarchie du parti ; la haine viscérale, les discours créateurs de ferments de division et de foyer de tensions entre membres du parti.

Face à un tableau sombre au détriment du parti, a-t-il ajouté, le secrétaire général du PCT, Pierre Moussa, a appelé les cadres et militants du Niari à l'unité, à la cohésion, au respect mutuel, à la solidarité et à la discipline afin que la voix de la raison et de la sagesse soit entendue par tous les membres du parti.

Le secrétaire général du PCT, a déclaré Pierre Mabiala, a par ailleurs invité les cadres à incarner les valeurs du parti, à l'union sacrée, par des liens puissants entre les dirigeants du parti dans le département et à intérioriser les valeurs fondamentales du parti. « *Nous avons le devoir de tout mettre en œuvre pour épargner notre parti de tous les maux susceptibles de le paralyser. La toile de fond de notre action demeure incontestablement la consolidation de l'unité, la cohésion, la discipline et la solidarité entre les membres du parti* », a-t-il indiqué.

La dimension de la tâche à accomplir, a-t-il fait savoir, nous recommande d'observer strictement une attitude pleinement responsable gage de toutes les victoires.

Max Ferhnyel Poudi

Un appel au renforcement des effectifs du parti

Les travaux des comités d'arrondissement ont eu lieu simultanément, le 31 octobre, à travers tous les six comités d'arrondissements du Parti congolais du travail (PCT) de la ville côtière et celui du district de Tchiamba-Nzassi sous la coordination de Jean François Kando, président fédéral du PCT.



Le présidium des travaux

Il s'est agi au cours de ces assises de l'examen et l'adoption du règlement intérieur de la session ainsi que de la feuille de route couvrant le troisième trimestre de l'année en cours. S'adressant aux membres de son parti au nom du président fédéral du PCT Pointe-Noire à l'occasion de ces travaux, le délégué fédéral dans le deuxième arrondissement M'vou-Mvou, Albert Saboga, a rappelé aux membres de cette formation que ces derniers sont sans ignorer que l'essentiel de ce travail est dans l'immédiat, orienté vers l'élection présidentielle de 2021 pour laquelle les énergies des membres doivent

être mobilisées et mutualisées en vue d'une victoire éclatante du candidat du PCT, le camarade Denis Sassou N'Gusso, président du comité central. Que chacun, a-t-il poursuivi, au sortir de cette session, trouve le ferment nécessaire à l'effet de réactiver la ferveur militante qui caractérise chaque membre. « *Puisse l'action majeure de votre secrétariat du conseil du comité d'arrondissement 2 Mvou-Mvou et de la commission locale de contrôle et d'évaluation renforcer la présence du PCT sur le terrain afin de consolider les relations avec la base. Dès lors, toutes nos troupes en rangs*

serrés doivent davantage travailler au renforcement des effectifs du parti, car il faut porter au pinacle le parti congolais du travail dans l'arrondissement afin de relever tous les défis dont celui de 2021 dans l'unité, la cohésion et la discipline », a-t-il indiqué.

Rappels que deux motions ont été lues au cours de ces travaux, notamment celle de soutien au président du comité central de cette formation, Denis Sassou N'Gusso, et l'autre de confiance au secrétaire général de cette même formation, Pierre Moussa.

Séverin Ibara

LITTÉRATURE

Alphonse Chardin N'kala plaide pour la valorisation des écrivains au Congo

L'écrivain Alphonse Chardin N'kala a présenté, le 31 octobre au musée Cercle africain, le Prix littéraire Jean-Malonga de création reçu à Brazzaville lors de la 4e édition de la rentrée littéraire du Congo (Relico 2020) qui a eu lieu du 8 au 11 octobre à Brazzaville. L'événement a été suivi de la dédicace et la vente des deux ouvrages de l'écrivain parus récemment.

Le Prix littéraire Jean-Malonga de création récompense annuellement un écrivain ayant déjà publié au moins trois ouvrages et qui se distingue par la qualité de ses écrits mais aussi leur valeur intrinsèque. Alphonse Chardin N'kala succède ainsi à Henri Djombo distingué en 2019. « *C'est une lourde responsabilité vis-à-vis de moi-même et du public* », a-t-il dit, déclarant « *je dois à tout moment travailler mon originalité, être rigoureux avec moi-même comme nous le recommande le métier* ».

Selon Alphonse Chardin N'kala, la culture et plus précisément la littérature n'a jamais rien reçu et pourtant il n'y a aucun autre domaine que la littérature qui a donné autant de trophées au Congo. Le Congo est au devant de la scène en matière de littérature en Afrique a dit Chardin Nkala citant le professeur Théophile Obenga. Mais quel sort réserve t-on à nos écrivains ?

Pour lui, l'écrivain est l'âme de la société. Il fait la vie. « *J'espère que grâce à ce prix, nous parlerons de nos écrivains et de notre littérature* », a-t-il laissé



Alphonse Chardin N'kala parlant de ses ouvrages. Crédit photo Adiac

entendre. Ce prix honore l'écrivain Alphonse Chardin N'kala mais aussi la ville de Pointe-Noire où il réside. La ville océane compte pas moins de soixante cinq écrivains recensés, a-t-il dit. On ne passe pas deux mois sans qu'un nouveau livre ne soit mis sur les rayons. Cependant, nos écrivains

sont plus valorisés à l'étranger que chez eux à l'instar de Tchicaya Utamsi dont un de ses livres est au programme à l'université d'Alger. A Limoges en France, une rue de cette ville porte le nom de Sony Labou Tansi.

Parus en octobre dernier, les deux ouvrages d'Alphonse Char-

din N'kala ont été également présentés lors de cette cérémonie : Poèmes anodins suivis de Les thrones de ma mère parus aux Editions LMI et La douce-amère (nouvelles) publié aux éditions Les lettres mouchetées.

Le premier ouvrage est un recueil de quarante trois poèmes et

quatre thrones préfacé par Remy Mongo Etsion, peintre et sculpteur. Il renferme des poèmes modernes et des textes d'un genre ancien qui se mélangent pour rendre un hommage mérité à la femme, dire un véritable hymne à la femme notamment à la femme -eau, femme-soleil-du monde. Préfacé par l'universitaire Dieu-donné Moukouamou Mouendo, le recueil de nouvelles La douce-amère résonne comme hymne à la vie et l'amour. Mais peut-on parler de la vie et de l'amour sans évoquer la mort et la trahison ? Quand la douceur alterne avec l'amertume, quand la ruse et la trahison côtoient la sincérité, la tolérance, l'honnêteté, la frontière s'efface.

Alphonse Chardin N'kala est né à Moussanda en République du Congo. Professeur certifié des lycées, il est poète, romancier, nouvelliste. Chroniqueur et animateur culturel, il est actuellement directeur départemental du livre et de lecture publique de Pointe-Noire, président du salon littéraire Jean-Baptiste Tati-Loutard et directeur du festival international Kimoko.

Hervé Brice Mampouya

LIGUE AFRICAINE
DES CHAMPIONS

Le successeur de l'Espérance de Tunis sera connu le 27 novembre

La finale de la prestigieuse compétition africaine des clubs initialement prévue le 6 novembre a été repoussée au 27 de ce mois, a-t-on appris du communiqué de la Confédération africaine de football.

Que le National Al Ahly du Caire, vainqueur de la double confrontation des demi-finales contre le Wydad de Casablanca (3-1 et 2-0) retienne son souffle. Après plusieurs semaines d'attente, son adversaire en finale sera révélé le 4 novembre à l'issue de la confrontation qui mettra aux prises le Zamalek, l'autre club égyptien, au Raja de Casablanca. Ce match qui était prévu le 28 octobre a été reporté pour le 1er novembre avant de connaître un second report suite à la demande des autorités égyptiennes hôtes des rencontres (demi-finale retour et la finale) et en respect du protocole sanitaire lié à la pandémie de Covid-19.

Notons que le Zamalek a pris une sérieuse option en allant s'imposer le 18 octobre sur le terrain du WAC 1-0. Il ne lui reste qu'à confirmer à domicile pour espérer disputer une finale 100% égyptienne au stade Borg Al Arabe d'Alexandrie.

James Golden Eloué

FORMATION

Oviebo football académie et Gilbert Segura liés par un contrat de trois ans

Deux ans après sa création, Oviebo football académie (OFA) a franchi un palier dans la préparation de son lancement officiel. Doless Oviebo, son créateur, a confié la gestion du projet Gilbert Segura doté d'une expérience en la matière.

L'OFA a pour objectif principal de participer à la formation des jeunes et à la revalorisation du système sportif congolais pour préparer l'élite sportive congolaise de demain. L'actuel directeur d'OFA né au Maroc a paraphé un contrat qui le lie pour une durée de trois ans avec OFA, le 2 novembre, avant d'effectuer une visite guidée dans les locaux de l'Ecole Louis-Samuel, le site qui abritera les locaux de l'académie de football. Son arrivée à Brazzaville depuis le 1er novembre confirme la volonté du président de l'AS Vegas à œuvrer pour l'émergence des talents congolais. Sa mission consiste à superviser les joueurs de l'AS Vegas et de l'OFA pour leur placement dans les clubs à l'étranger.

« L'OFA a été créée le 4 octobre 2018 pour apporter quelque chose de nouveau dans le football congolais. Aujourd'hui, nous suivons les championnats européens, l'Afrique est bien représentée. Nous voulons aussi voir nos joueurs congolais arrivés à ce stade comme les Sénégalais, Ghanéens, Camerounais... C'est ce qui m'a poussé en dehors de l'AS Vegas à créer OFA qui doit être la base de la formation », a expliqué Doless Oviebo, le président de l'AS Vegas.

Ensemble avec son partenaire Rody Mountaro, ils ont mûri la réflexion puis ils ont réussi à vendre ce projet à Gilbert Segura qui avait d'autres sollicitations. « Le but de notre académie que nous avons mise en place c'est d'aller plus loin en-



Gilbert Segura et Doless Oviebo après la signature du contrat/Adiac

semble avec Gilbert et d'autres partenaires. Nous avons l'habitude de dire que le jeune d'aujourd'hui sera l'adulte de demain. Le but c'est d'avoir les jeunes d'OFA et de Vegas dans les championnats européens. Par le biais de mon partenaire Rody Mountaro, on a eu le soutien de Gilbert qui a accepté le projet et de travailler avec nous », a expliqué le président de l'AS Vegas.

La politique d'OFA consiste à former les jeunes des catégories allant des U-8 à U-20. Le nouveau directeur d'académie se dit prêt à relever le défi en y apportant sa touche sur une piste qu'il estime non exploitée. Dans le terrain sur lequel il se trouve maintenant, il y a, selon lui, des fondamentaux à travailler. « Je suis un garçon qui travaille beaucoup

à la base dans les écoles de football... C'est quelque chose qui me passionne depuis très longtemps... C'est un projet qui me tient à cœur... Quand j'allais signer dans un club avant de parapher le contrat, j'aimais toujours voir le terrain nu... », a-t-il déclaré après la signature de son contrat.

La formation, a-t-il indiqué, est un vaste chantier qui exige la patience. Selon lui, il ne faut pas brusquer ni non plus brûler les étapes. Le premier travail, a-t-il reconnu, consiste à faire avec ses adjoints l'état des lieux pour connaître les caractéristiques des jeunes dont il aura la charge en s'intéressant notamment sur leurs lacunes mais aussi examiner leurs points forts et points faibles. « Mes adjoints vont m'aider dans cette tâche et moi je leur apporterai ce que

je sais faire », a commenté Gilbert Segura. Il entend aussi mettre en place les échelles par catégorie pour mener à bien sa mission tout en s'entourant d'une bonne équipe. « J'ai eu quand même quelques réussites avec les écoles de football. Vous ne réussirez pas si vous faites cavalier seul. Il faut s'entourer d'une équipe au sein de laquelle on parlera le même langage avec la même franchise. Cela permet de pouvoir bien avancer », a-t-il soutenu.

Gilbert Segura se battra pendant la durée de son contrat à inculquer une autre culture et une autre mentalité des jeunes joueurs qui ambitionnent embrasser une carrière internationale. « Si on veut les préparer pour qu'ils partent jouer en Europe ou ailleurs, il faut leur donner une culture européenne pour qu'ils aient plus de facilité. Cela me fait de la peine de voir beaucoup de joueurs sortir et puis revenir tout de suite. Ce que je dois faire c'est de mettre en place une culture de fair-play, de respect, de football. On peut être meilleur des meilleurs mais si on n'a pas la mentalité, c'est très dur de signer un contrat pro. C'est une obligation de lui donner un maximum d'éléments pour qu'il réussisse. Le football congolais ne peut qu'être gagnant dans cette affaire puisqu'il aura la chance de voir ces joueurs jouer pour l'équipe nationale », a précisé Gilbert Segura.

James Golden Eloué

ARRÊT SUR IMAGE



Une découverte très illustrée des traditions culturelles de ces régions du Congo qui donne envie d'en savoir plus. Il est très important que cette culture reste vivante et soit partagée avec le monde. Le musée du Kiebo. Kiebo y inhale. R. Bano,

Patrick Pouyanné
Président Directeur Général
TOTAL
21/11/2020

Le PDG de Total, Patrick Pouyanné, a visité, le 2 novembre 2020, le Musée Kiébé Kiébé N'Gol'Odoua à Oyo, dans le département de la Cuvette, en compagnie de la conseillère du chef de l'Etat, cheffe du département de la Culture et des Arts, Mme Lydie Pongault..